CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E118844** **VALABLE JUSQU'AU** **28/05/2027**

ÉDITÉ LE 01/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/09/2013

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 03/03/2025

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 795206663

Siret : 795 206 663 00036

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 21 0182

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 037.0012525-S179371

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 037.0012525-S179371

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : EXPERT ENVIRONNEMENT HABITAT 21

Sigle : EEH21

9 RUE NICOLAS DE CONDORCET
ZAC TERRES ROUSSES SUD
21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR

Téléphone : 03 80 29 66 39 **Fax :**

Portable : 06 75 40 37 79

Responsabilité légale :
MAJOUTI KARIM GÉRANT

Site Internet : www.expert-environnement-habitat.com

E-mail : contact@eeh21.fr

Effectif moyen : 27 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 821 279 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	27	02/02/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		02/02/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/04/2026 09:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E118844** **VALABLE JUSQU'AU** **28/05/2027**

ÉDITÉ LE **01/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/09/2013
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 03/03/2025
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 795206663

Siret : **795 206 663 00036**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 21 0182
Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 037.0012525-S179371
Assurance Responsabilité Civile :
QBE 037.0012525-S179371

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **EXPERT ENVIRONNEMENT HABITAT 21**
Sigle : EEH21
9 RUE NICOLAS DE CONDORCET
ZAC TERRES ROUSSES SUD
21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR

Téléphone : 03 80 29 66 39 **Fax :**
Portable : 06 75 40 37 79

Site Internet : www.expert-environnement-habitat.com
E-mail : contact@eeh21.fr

Responsabilité légale :
MAJOUTI KARIM GÉRANT

Effectif moyen : 27 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	02/02/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	02/02/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	14/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.